

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 18 septembre 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'ANSE, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, en Mairie d'ANSE, le 18 Septembre 2025 à 18 heures 30, Salle Jean-Pierre PINAULT, sous la présidence de Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président.

Etaient présents :

Max DURMARQUE, Luc FERJULE, Claire ROSIER, Roselyne MAHRI AGOURAMME, Céline BABUS, Linda BEGGUI membres élus

Martine DORÉ, Sophie DECHANET membres nommés

Excusés : Daniel POMERET, Emmanuelle SCHARFF,

Procuration :

Absent : Nadine MILLET, Audrey ACOSTA, Philippe GERARDIN, Pierre HART, Denise LUCET

Mme Claire ROSIER est désignée secrétaire de séance.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Objet : Avenant à la convention de la télétransmission des actes dématérialisés :

Le CCAS a déjà mis en place avec la préfecture la télétransmission de ses actes soumis au contrôle de légalité. Cependant, pour télétransmettre les documents budgétaires (budget primitif notamment) il est nécessaire d'adhérer à Actes Budgétaires. Il est donc proposé de signer cet avenant afin de pouvoir transmettre nos documents budgétaires au format xml et ainsi mettre en place le compte financier unique (CFU).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'unanimité des votants

1. APPROUVE l'avenant Actes Budgétaires à la convention de télétransmission conclue avec la Préfecture du Rhône et donne délégation au Maire pour le signer.

2. CHARGE Monsieur le Vice-Président de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE CE JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Copie certifiée conforme à l'original

La Secrétaire,
Claire ROSIER



Le Vice-Président,
Max DURMARQUE

